



Mairie de Sadroc

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

- N° 33 – 2023 – Achat de matériel – Local technique
- N° 34 – 2023 – Achat de matériel – Armoire forte ignifugée
- N° 35 – 2023 – Aliénation de chemin à la Besse
- N° 36 – 2023 – Participation des demandeurs aux frais liés aux aliénations de chemins
- N° 37 – 2023 – Adhésion au groupement de commande – Bouclier énergétique – CD19

Affiché le samedi 29 avril 2023

La secrétaire de séance,

Amélie DA COSTA

Le Maire,



Stéphane BRUXELLES



MAIRIE DE SADROC

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 AVRIL 2023

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois d'avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de SADROC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur BRUXELLES Stéphane, Maire, en suite de la convocation adressée le vendredi vingt et un avril 2023.

Etaient présents : Mmes et Mrs Bruxelles Stéphane, Vignal Eliette, Labrousse Jacques, Péjoine Corinne, Mounier Serge, Etchart Frédéric, Risacher Gérard, Cramier Sylvie, Da Costa Amélie, Mounier Véronique.

Etaient absents : Foucaud Delphine, Vidalie Serge, Marcou Aurélie, Rouquier Eric, Verlhac Ginette.

Madame Amélie Da Costa a été élue secrétaire de séance.

PROCES VERBAL DE SEANCE

COMPTE RENDU DE REUNION

Les élus présents et représentant la commune ont assisté sur la dernière période aux réunions :

- Conseil Communautaire de l'Agglo de Brive le 27-03-23
- Syndicat des eaux le 30-03-23
- Commission fleurissement le 03-04-23
- SIRTOM le 04-04-23
- Assemblée Générale Comice Agricole le 25-04-23

ACTIVITES DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'avancé de plusieurs dossiers sur la commune :

- Bilan arrêt de travail de l'agent communal Philippe Souffron – Perspectives et remplacement
- Recrutement de Mme Macura, agent d'animation, pour le service de cantine.
- Prise de repas des agents municipaux à la cantine scolaire.
- Réflexions sur l'implantation du local des associations au stade.
- Course UFOLEP sur la commune le 14-05-23.
- Réception travaux Local Technique.
- Bilan mission locale.
- Dotations de fonctionnement année 2023.
- Point sur les états des lieux au Foyer Communal.
- Etude économique énergétique éclairage public.
- Commissions SCOT et présence des élus de la commune.
- Charges de ramassage SIRTOM pour la commune.
- Problème de voirie au Peuch.
- Problème d'enregistrement notarié Parcelle A260.
- Cérémonie commémorative du 8 mai.

ORDRE DU JOUR

Points soumis à délibérations

Délibération n° 33 – 2023 – : Achat de matériel – Local technique.

Le Conseil Municipal de SADROC, après avoir pris connaissance de la nécessité d'équiper le local technique de la commune de plusieurs matériels, après avoir examiné les devis présentés, après en avoir délibéré, décide l'achat de matériels et accepte les devis de :

- L'entreprise ADEQUAT l'achat public, BP 315, 26003 Valence Cedex, pour un montant de 965,34 € HT
- L'entreprise MOS, 37 rue Léon SERPOLLET, 87020 Limoges Cedex 9, pour un montant de 1 276,60 € HT

La dépense sera prise au compte 2188 opération 143 « Aménagement Local Technique » du budget principal 2023.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°34 – 2023 – Achat de matériel – Armoire forte ignifugée

Le Conseil Municipal de SADROC, après avoir pris connaissance de la nécessité d'équiper la mairie d'une armoire forte ignifugée pour protéger tous les registres d'état civil et les documents à conserver, après avoir examiné les devis présentés, après en avoir délibéré, décide l'achat de matériels et accepte les devis de :

- L'entreprise Fabrègue, Rue de la Fontaine Tanche, BP 10, 87500 St Yrieix la Perche, pour un montant de 2 760,00 € HT

La dépense sera prise au compte 2188 opération 134 « Construction de Mairie » du budget principal 2023.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 35 – 2023 – Aliénation de chemin à la Besse

Le Conseil Municipal de SADROC, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire enquêteur Jean-Pierre Bordas, suite à l'enquête publique menée du 11 mars 2023 au 25 mars 2023, et de l'avis défavorable émis, après en avoir délibéré, renonce à l'aliénation du chemin public à la Besse.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 36 – 2023 – Participation des demandeurs aux frais liés aux aliénations de chemins.

Le Conseil Municipal de SADROC, après avoir pris connaissance de l'engagement des demandeurs, Monsieur Antignac Jacques et Monsieur Dalier Romain, de participer aux frais liés aux demandes d'aliénations de chemins, autorise monsieur le Maire à émettre les titres nécessaires à la participation de ces frais pour les demandeurs :

- Les frais pour parution dans la presse engagés par la collectivité en amont de l'opération 121 à l'article 2111 pour un montant de 423,39 € sont à prendre en charge à moitié par Monsieur Antignac Jacques et Monsieur Dalier Romain à l'article 1328 opération 121 pour un montant de 211,69 € chacun.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 37 – 2023 – Adhésion au groupement de commande – Bouclier énergétique – CD19.

Le Conseil Municipal de SADROC, après avoir pris connaissance de l'engagement du Conseil Départemental de la Corrèze dans la démarche de « bouclier énergétique » et du pré positionnement de la commune dans cette démarche dont l'objectif est d'accélérer la production d'énergie renouvelables sur le territoire et ainsi diminuer la dépendance à la variation du marché de fourniture d'énergie, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer à ce groupement de commande mené par le CD19,
- de pouvoir profiter de marchés pour assister la commune dans la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
- de se garder le droit de pouvoir se retirer de ce groupement de commande si elle le décide à n'importe qu'elle moment de l'opération.

Adoptée à l'unanimité

Toutes les matières à soumettre à délibération du Conseil Municipal étant épuisées, la séance est levée à 23h52.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au vendredi 9 juin 2023 à 20h30.

Affiché le en place publique samedi 29 avril 2023

Le Maire, Stéphane Bruxelles

